


 Conseil de recherches en sciences humaines du Canada / Social Sciences and Humanities Research Council of Canada



Annexe 2

Liste des dépenses admissibles




 Conseil de recherches en sciences humaines du Canada / Social Sciences and Humanities Research Council of Canada



Dépenses liées à la rémunération

Admissible	Non-admissible
<ul style="list-style-type: none"> • Salaires du personnel de recherche • Avantages sociaux non-discriminatoires de l'établissement • Salaire et traitements pour étudiants et stagiaires postdoctoraux • Honoraires d'expert conseils et/ou de sous-traitance • Sommes versées aux participants à la recherche • Honoraires versés aux conférenciers invités • Salaire d'un coordonnateur de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • Salaires ou honoraires d'experts conseils • Avantages sociaux liés à la rémunération consentis • Frais d'administration ou de gestion • Indemnités de départ discrétionnaires ou forfaitaires




 Conseil de recherches en sciences humaines du Canada / Social Sciences and Humanities Research Council of Canada




Frais de déplacement et de séjour

Admissible	Non-admissible
<ul style="list-style-type: none"> • Transport • Repas et hébergement • Assurance-annulation de voyage • Assurance-santé voyage • Frais liés aux soins des enfants • Frais de visa • Frais liés à la sécurité pendant les travaux sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement entre la résidence et le lieu de travail, ou entre deux lieux de travail • Frais liés aux passeports et à l'immigration • Frais liés à la soutenance de la thèse • Coût des billets d'avion qui ont été achetés par l'entremise d'un programme personnel de points de grand voyageur




 Conseil de recherches en sciences humaines du Canada / Social Sciences and Humanities Research Council of Canada



Matériel et communications

Admissible	Non-admissible
<ul style="list-style-type: none"> • Frais liés au matériel de recherche • Frais liés à la formation du personnel • Coûts d'entretien et de fonctionnement • Frais liés au matériel informatique et logiciels nécessaires à la recherche si non fournis avec justification appropriée • Frais mensuels d'utilisation du réseau Internet si non fourni par l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Primes d'assurance • Facture mensuelle de location ou raccordement de téléphones • Frais de raccordement ou d'installation de lignes • Frais liés au service de messagerie vocale




 Conseil de recherches en sciences humaines du Canada / Social Sciences and Humanities Research Council of Canada



Diffusion des résultats de recherche

Admissible

- Frais de développement et de maintenance d'un site web pour publier l'information
- Frais de diffusion des résultats de la recherche
- Publication d'articles, y compris les frais pour assurer l'accès libre aux résultats
- Reproduction, frais d'envois, etc.
- Frais de traduction
- Frais liés à la tenue de conférences ou d'ateliers




 Conseil de recherches en sciences humaines du Canada / Social Sciences and Humanities Research Council of Canada



Services et dépenses diverses

Admissible	Non-admissible
<ul style="list-style-type: none"> • Frais liés au recrutement du personnel de recherche • Frais liés à l'achat de livres ou de périodiques (si non fournis par l'établissement) • Coût de formations spécialisées • Frais d'adhésion aux associations professionnelles ou scientifiques (si nécessaire au projet) 	<ul style="list-style-type: none"> • Droits de scolarité • Frais liés à la formation professionnelle ou au perfectionnement • Frais relatifs à la préparation du matériel d'enseignement • Frais de stationnement mensuels pour véhicules

